



# Municipalité de Verchères

581, route Marie-Victorin, Verchères (Québec) J0L 2R0  
450 583-3307 | télécopieur 450 583-3637  
ville.vercheres.qc.ca | mairie@ville.vercheres.qc.ca

Assemblée régulière  
6 décembre 2021 20 heures

## ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption du procès-verbal du 15 novembre 2021
3. Approbation de la liste des comptes au 30 novembre 2021
4. Correspondances
  - a) Confirmation subvention bibliothèque – 2 700\$
  - b) Confirmation subvention 350e de Verchères – 22 400\$
5. Adoption des politiques en santé et sécurité au travail
  - Politique SST et le leadership de direction en prévention
  - Politique de santé et de sécurité au travail
  - Politique du comité de santé et sécurité
  - Politique pour les équipements de protection individuelle (ÉPI)
  - Politique du programme des mesures d'urgence
  - Politique de déclaration d'accident
  - Politique d'assignation temporaire
6. Adoption du calendrier des assemblées mensuelles pour 2022
7. Dépôt du rapport sur la gestion de l'eau potable 2020
8. Demande de dérogation mineure DM 17-2021 : 845 route Marie-Victorin
9. Demande P.I.I.A. - remblai terres agricoles - CPTAQ
10. Attribution des dossiers des élus – comités internes et externes
11. Nomination d'un représentant désigné auprès du CRSBP Montérégie
12. Résolution Municipalités rurales - MAPAQ
13. Dépôt des rapports de la Commission municipale du Québec
14. Programme d'aide financière à la restauration patrimoniale – fonctionnaire désigné – nomination
15. Autres affaires :
  - a) Stationnement sur rue St-Alexandre (de la rue Dalpé à la rue St-André)
  - b) Demande d'aide financière pour le projet d'achat d'équipement pour la bibliothèque déposée dans le cadre du programme Aide aux immobilisations du ministère de la Culture et des Communications
  - c) Programme d'aide à la voirie – projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale
16. Période de questions du public
17. Fermeture

Prochaines sessions spéciales à la Mairie

Lundi 13 décembre à 20h budget

Mercredi 15 décembre à 16h30 règl. taxation